



**Cour
Pénale
Internationale**
**International
Criminal
Court**

Le Greffe
The Registry

ANNEX II

Public

Acceptance of mandate



Cour
Pénale
Internationale

International
Criminal
Court

Le Greffe

The Registry

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DE DÉSIGNATION

Je soussigné(e) Eric PLOUVIERdéclare accepter la désignation
de Patrice EDOUARD NIGAISSONA ^{Avocat à la Cour} pour le représenter en tant que conseil devant
la Cour pénale internationale, conformément à la règle 21.2 du Règlement de procédure et de
preuve et à l'article 11 du Code de conduite professionnelle des conseils.

Fait le 23/01/2019 à Paris



Signature